

Le Tronchet.

Le Meleuc va enfin retrouver son lit d'antan

Filer tout droit ne ressemble pas au Meleuc, qui y avait été contraint il y a 300 ans. Pour la qualité de l'eau, il va retrouver ses méandres initiaux.



Les engins de chantier ont fait leur apparition, en forêt du Mesnil. À eux d'aider le Meleuc à retrouver ses méandres d'autrefois. | OUEST-FRANCE

L'eau est un bien précieux. Aux petits soins du Syndicat des bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) qui a pris en 2019 la compétence Gémapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Une responsabilité et les soucis qui vont avec... « **La qualité de l'eau n'est pas bonne** », (lire par ailleurs) glisse Karine Havard, qui s'y occupe de communication, mais aussi de pédagogie.

C'est pour cela qu'en forêt du Mesnil, les engins de chantier sont à la manœuvre. Le Meleuc, qui prend sa source à Lanhélin et finit sa course dans le lac de Mireloup, qu'il alimente, est en piteux état. « **Des travaux visant à accélérer l'écoulement avaient été entrepris il y a 300 ans, lui faisant parcourir une ligne droite sur 600 m** », explique Fabien Hyacinthe, technicien au SBCDol. Moins vigoureux, au fil du temps le cours d'eau s'est aussi appauvri.

Bientôt, ce ne sera que mauvais souvenir. L'ancien lit a été retrouvé et il ne faudra que trois semaines pour en creuser les anciens méandres, les empierrer, « **ce qui se produit au naturel, permettant de consolider le lit et d'y guider l'eau, qui viendra aussi buter sur certaines pierres, lui donnant du courant** ». Méandres qui viendront se greffer sur le cours d'eau actuel, obligé de retrouver son chemin d'antan. Les crues feront le reste et d'ici un an, le Meleuc aura retrouvé sa superbe. Tout en conservant, dans ce qui deviendra l'ancien tracé, des mares à batraciens.

Un chantier confié aux entreprises Colas et Agrioservices, « **dont le travail se fait tout en subtilité** », salue Fabien Hyacinthe. Un chantier où rien n'a été laissé au hasard, surtout pas la qualité d'un domaine forestier qui appartient en partie à l'État, alors que des propriétaires privés ont accepté aussi l'idée du chantier, qui parfois passe chez eux.

Éviter les inondations

Agent de l'ONF (Office national des forêts), Johnattan Barbier guide le passage des engins de chantier, en respectant au maximum les arbres, « **en les faisant passer aussi dans l'ancien lit, afin de ne pas créer d'ornières supplémentaires. Partout où seront passés les engins, la terre, tassée, absorbera moins l'eau et il serait plus difficile aussi d'y faire pousser de nouveaux arbres** ».

Mais attention, le lit ne devra pas non plus être trop profond. « **L'hiver, l'eau stagnera sur les berges, ce qui permettra d'éviter les inondations, mais aussi de créer des réserves, alors que les problèmes d'alimentation en eau proviennent aussi d'un retour à la mer beaucoup trop rapide ! Ainsi, les pluies de juillet, trop fortes, n'ont pas préservé les sols de la sécheresse qui sévit actuellement.** »

L'agent des forêts accompagnera également le positionnement, le long du cours d'eau, de branches et troncs divers. « **Ce qui se produit aussi, naturellement, au fil du temps et des tempêtes. Tout cela concourra aussi à la biodiversité, par la création et la diversité des habitats pour les insectes, qui jouent aussi un rôle dans l'épuration de l'eau. Or, plus l'eau sera de qualité, qui arrive à Mireloup et approvisionne Eau de Saint-Malo chargée de distribuer l'eau potable, moins elle aura besoin d'être traitée et moins elle sera chère** », sourit Jean-Francis Richeux, vice-président du SBCDol, saluant un chantier « **pour les 500 prochaines années** ». D'ici là, la vie aura repris, au cours du Meleuc. Pour le plus grand bonheur aussi des truites, anguilles et autres brochets, qui y avaient disparu.

Préserver l'eau, un enjeu majeur

La qualité de l'eau laisse à désirer, en France. De multiples actions devront y remédier, qui s'intègrent dans un document de planification, le Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux), élaboré par une Commission locale de l'eau (CLE) rassemblant l'ensemble des acteurs de l'eau (collectivités, usagers, services de l'État).

L'objectif ? Entrer dans les clous de la Directive cadre européenne sur l'eau, qui date du 23 octobre 2000, avec une obligation : « **Atteindre un bon état écologique des eaux et des milieux aquatiques.** »

La France a loupé le coche, en 2015, puis de nouveau en 2021. Prochain point d'étape en 2027.

Ici, le Sage colle parfaitement au périmètre des Bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne, soit une superficie de 451 km² pour 39 communes et trois intercommunalités : communauté de communes Pays-de-Dol – Baie du Mont-Saint-Michel, Saint-Malo agglomération et communauté de communes de Bretagne romantique.

Un territoire traversé par 700 km de cours d'eau et canaux pour une seule et même issue, la baie du Mont-Saint-Michel. Améliorer et conserver une bonne qualité de l'eau est donc indispensable au consommateur, mais aussi à l'agriculteur et au conchyliculteur.

Ainsi le SBCDol a listé 39 sites d'action prioritaires sur six ans (2019 - 2024) : entretien de cours d'eau, restauration des milieux aquatiques.

Contrairement à d'autres cours d'eau, tel le Guyoult, le Meleuc n'avait pas bénéficié de travaux d'entretien ni de restauration. Ce sera chose faite, avec le reméandrage de sa partie forestière, en aval du lieu-dit le Pont-d'Agou, passant de 600 m à 840 m, puis la remise en fond de vallée sur 260 m de son affluent le Ruisseau de la Lande-David.

Un double chantier estimé à 60 000 €, financé à 50 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, 30 % par le Département et 20 % par le SBCDol.